

Dr C. M. FILIATRAULT, que le Dr J. E. Nolin, soit admis membre actif de la Société Médicale de Montréal.

Adopté.

M. LE PRÉSIDENT informe la Société que sur invitation spéciale de la part du président de la Société Médico-Chirurgicale, il est allé, avec le Secrétaire, assister à une séance de cette Société tenue le 27 mai dernier, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles salles que la Société Médico-Chirurgicale vient de louer pour y tenir ses séances régulières. Il ajoute que la réception faite en cette circonstance par la Société Médico-Chirurgicale aux officiers de la Société Médicale a été des plus cordiales et des plus empressées.

Le Dr W. H. HINGSTON donne lecture d'un travail sur "Certains Anesthésiques."

Le chloroforme et l'éther ont été depuis leur découverte, les seuls anesthésiques généralement employés. En Angleterre on a employé surtout le chloroforme, tandis que aux Etats-Unis on donnait la préférence à l'éther. Au Canada le chloroforme a été plus fréquemment mis en usage que son rival. Quoiqu'on ait pu faire ou dire, ni l'un ni l'autre de ces anesthésiques n'est parfaitement sûr et exempt de propriétés délétères. Tous deux ont causé la mort, surtout le Chloroforme, et cela entre les mains des opérateurs les plus habiles et en dépit de toutes les précautions possibles. Le besoin d'un anesthésique moins dangereux que ces deux derniers se fait donc très évidemment sentir. Spencer Wells crut, il y a quelques années avoir trouvé ce grand *desideratum* dans le bichlorure de méthylène, dont le principal avantage était, selon lui, de ne pas provoquer les vomissements que l'on remarque chez un si grand nombre de sujets anesthésiés au moyen du chloroforme. Aujourd'hui, le bichlorure de méthylène est tombé dans l'oubli pour ainsi dire et n'est guère plus employé que par Spencer Wells lui même.

Dernièrement, on a préconisé l'emploi du bromure d'éthyle, comme anesthésique général, et j'en ai fait usage, pour ma part, dans un certain nombre de cas, tant à l'hôpital que dans ma pratique privée. Les résultats que j'en ai obtenus sont satisfaisants. Le bromure d'éthyle a sur l'éther et surtout sur le chloroforme des avantages signalés et que j'ai été à même de constater dans presque tous les cas où je l'ai administré. En premier lieu il agit avec une grande rapidité; une demi-minute suffit en quelques cas. Généralement il ne faut pas plus de trois ou quatre minutes pour produire l'anesthésie complète. De plus la quantité de bromure requise pour amener cette anesthésie est beaucoup moindre que la quantité de chloroforme ou d'éther nécessaire à produire le même effet: une ou deux